Plus précisément nous, entreprises signataires, nous engageons à:

1	Intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles.
2	Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur leurs attentes, nos impacts, nos actions et nos progrès.
3	Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès, et, lorsque c'est pertinent pour la prise de décision, évaluer économiquement nos impacts et notre dépendance au bon fonctionnement des écosystèmes.
4	Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur, de la production des matières premières naturelles jusqu'à la fin de vie des produits après usage par les consommateurs.
5	Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité ⁴ , dans nos activités et zones géographiques d'influence, et en prenant en compte les besoins d'adaptation des écosystèmes au changement climatique.
6	Développer en priorité des Solutions Fondées sur la nature ⁵ , en nous assurant que leur mise en œuvre est conduite de façon scientifiquement fondée et bénéfique pour la biodiversité, notamment en promouvant une certaine variété dans ces solutions.
7	Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics, de manière à appuyer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques; lorsque nous y sommes invités, contribuer aux stratégies nationales pour la biodiversité des pays dans lesquels nous intervenons.
8	Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers; promouvoir et encourager leurs initiatives en faveur de la nature et accorder une reconnaissance à ces actions et pratiques.
9	Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir nos actions concrètes et en assurer le suivi.
10	Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et de nos engagements individuels détaillés ci-après.
	us, nous appelons les autres entreprises de tous les secteurs à s'engager également et agir avec nous. Legagements individuels qui suivent précisent ces engagements en fonction de nos activités tives.

⁽⁴⁾ WCC-2016-Res-059: Politique de l'UICN sur les compensations relatives à la biodiversité (https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/WCC-6th-005-Fr.pdf)
(5) WCC-2016-Res-069: Définition des solutions fondées sur la nature (https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/WCC-6th-005-Fr.pdf)